

Les logiciels de montage

Les logiciels et les applications de montage peuvent vous permettre d'ajouter des pistes audios aux vidéos (par exemple des bruitages, de la musique, des effets sonores). Si vous souhaitez ajouter une musique pré-existante à votre projet (une bande originale, la musique d'un chanteur/ un groupe que vous aimez, etc.), veuillez d'abord à obtenir les autorisations nécessaires, aussi bien auprès de l'éditeur que du créateur de la musique (sauf si les titres sont libres de droits).

Il existe aussi des banques de sons et de musiques gratuites et libres de droits sur Internet. En voici quelques-unes (liste non exhaustive) :

- <https://lasonotheque.org/>
- <https://ccmixter.org/>
- <https://www.auboutdufil.com/>
- <https://audiohub.fr/musique-libre-de-droits-gratuite>
- <https://www.youtube.com/channel/UCMGrzUbTaPw-RfxldxUtc4Q>

Veillez à bien respecter les conditions d'utilisation pour chaque musique (par ex. crédit de licence d'attribution non commerciale creative commons, etc.). Veillez ensuite à bien ajuster le volume des pistes audios que vous rajoutez pour ne pas gêner l'écoute des dialogues du film.

Vous pouvez également décider de rajouter des sous-titres si nécessaires à votre court-métrage (par exemple si l'un des personnages s'exprime dans une langue étrangère, etc.). Il existe des logiciels pour rajouter des sous-titrages, comme Nikse - Subtitle Edit.

Une fois votre montage terminé, pensez-bien à rédiger un générique, dans lequel vous remercieriez tous les participants et contributeurs du film (acteurs, équipe technique, consultants, ayants-droits de la musique ou d'œuvres apparaissant à l'image, lieux qui ont accueilli le tournage, etc.).

11. Envoyez votre film

Une fois que le film vous semble prêt, encodez-le selon les spécifications fournies dans le règlement du prix Philoxenia, et déposez-le sur la plateforme dédiée avec l'ensemble des autorisations que vous avez obtenues pour le tournage.

